

## ANNEXE 2

### A remettre en mains propres aux responsables de la colonie/du camp au début de l'activité !

#### PRECAUTIONS – COVID-19

Par précaution et pour garantir la sécurité sanitaire des participants ainsi que du personnel, et afin de contribuer au maximum à la lutte contre le virus COVID-19 voire pour éviter toute nouvelle propagation du virus, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes en cochant les réponses qui conviennent :

	Oui/Vrai	Non/Faux
Mon enfant n'a pas été diagnostiqué avec COVID-19 au cours des 14 jours précédant l'activité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon enfant n'a pas présenté un ou plusieurs des symptômes liés au COVID-19 (fièvre, toux récente, perte du goût ou de l'odorat, mal à respirer) à un quelconque moment pendant les 8 jours précédant l'activité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ma connaissance, mon enfant n'a pas été en contact étroit (c.-à.-d. à moins de 2 mètres pendant plus de 15 minutes) avec une personne ayant contracté le COVID-19 à un quelconque moment pendant les 14 jours précédant l'activité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En cas d'une réponse affirmative aux 3 questions ci-avant posées, votre enfant peut participer à l'activité. A défaut, par application d'un comportement en tant que bon père de famille et par précaution, nous ne pouvons malheureusement pas accepter votre enfant en tant que participant, ceci pour garantir la sécurité sanitaire des autres participants ainsi que du personnel et des encadrants de l'activité.

N'oublions pas - le virus nous concerne tous. Un certain degré de transparence est de mise et dans l'intérêt de vos enfants, des autres enfants qui participent à l'activité comme également du personnel encadrant l'activité. Seulement en étant solidaire et en prenant les précautions appropriées, une propagation du virus peut être évitée.

Néanmoins, il est rappelé aux représentants légaux des enfants que, malgré la mise en place d'un dispositif renforcé de mesures sanitaires, l'organisateur ne pourra entièrement exclure tout risque éventuel d'une infection avec le virus. En faisant participer leurs enfants aux activités, les représentants légaux sont entièrement conscients des risques y afférents. En cas d'infection avec le virus, l'organisateur ne pourra être tenu responsable.

Les représentants légaux doivent se tenir disponibles pendant toute la durée de l'activité pour venir chercher leur enfant dans le cas où il/elle présente des symptômes liés au COVID-19.

Nom de l'enfant pour lequel cette déclaration est remplie

---

Nom et signature du représentant légal:

---